

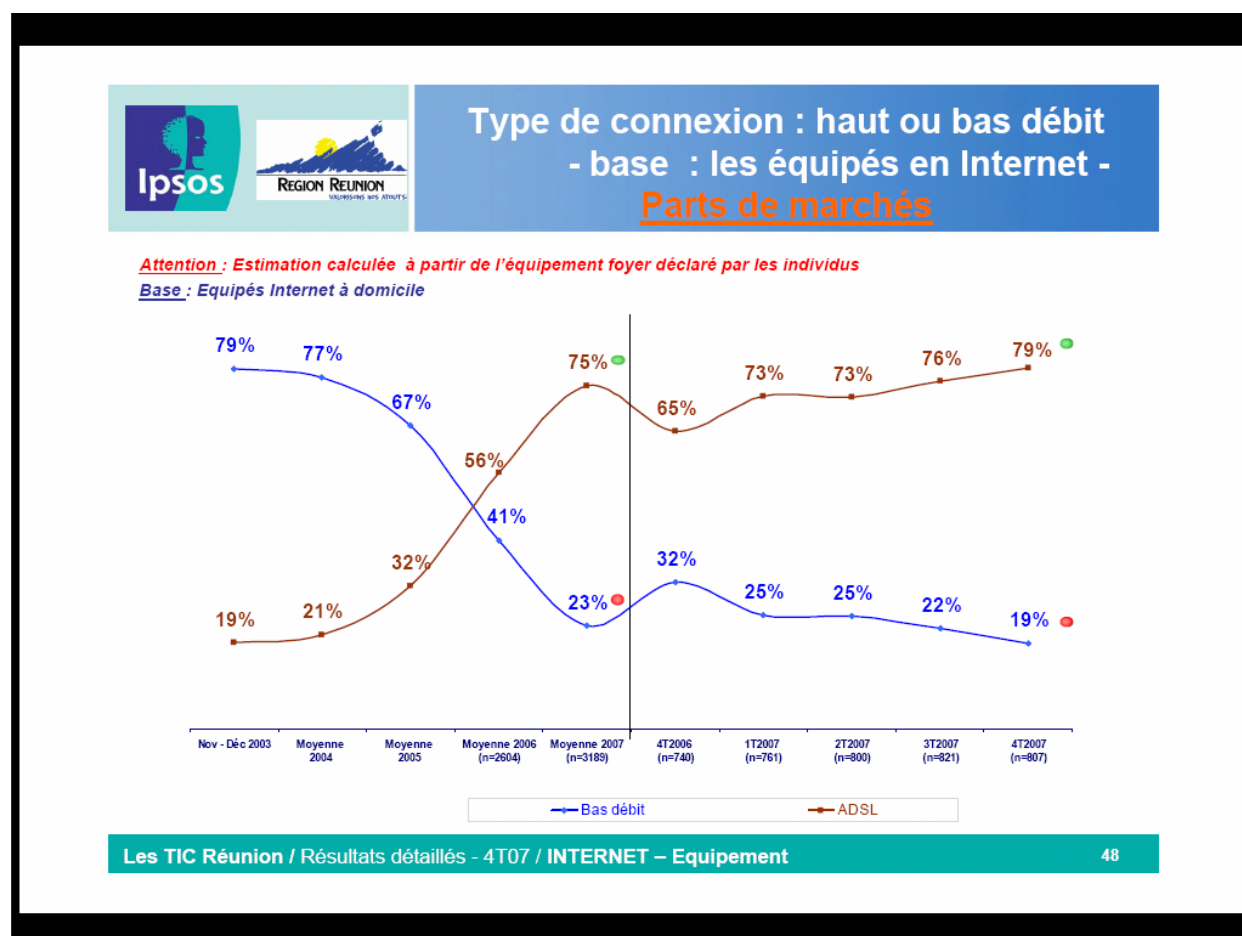
BILAN D'ACTIVITES 2007 DE LA REGION REUNION

SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'année 2007 peut sans doute être qualifiée « d'année du haut débit ».

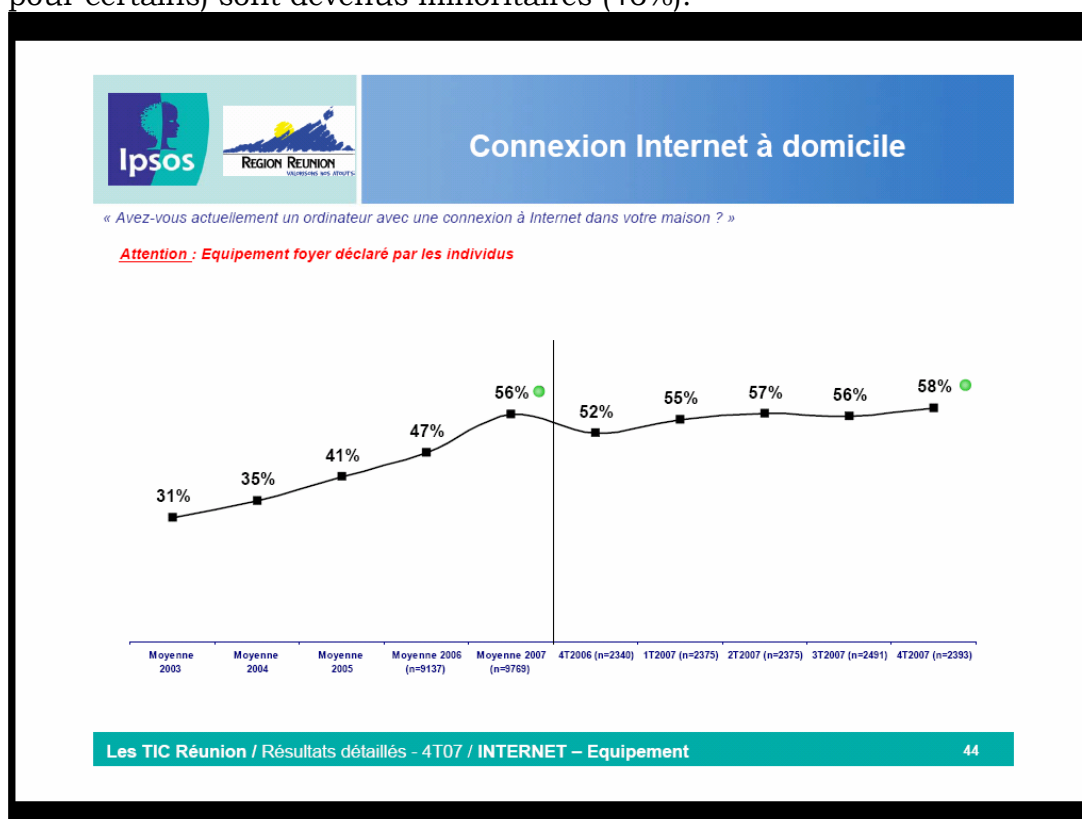
On constate une accélération de l'accès aux technologies Internet qui se démocratisent auprès de la population réunionnaise. La croissance des abonnements à l'ADSL a été très forte (+16% en un an).

Ainsi, fin 2007, la grande majorité des abonnés Internet (80%) a un accès haut débit (contre 56% en 2006). Elle représente 46% de la population.



Un tournant a été pris en matière de diversification des services : La Réunion a vu naître les premières offres de téléphonie sur Internet proposées par les opérateurs qui, dans ce domaine, sont désormais au nombre de 6.

Ceux qui ne se connectent jamais à Internet (bien qu'ayant une connexion au foyer pour certains) sont devenus minoritaires (46%).



Le secteur est donc très dynamique et ne cesse de se développer.

En tenant compte de la dernière intervention en 2007 de la Région Réunion, partenaire de l'Etat et de l'Europe, pour compenser une partie des surcoûts du haut débit sur le SAFE, le coût de l'interconnexion internationale a été divisé par plus de 38 depuis 2004.

La Réunion est devenue le territoire le plus compétitif de l'Océan Indien. Pour la première fois le trafic international réunionnais a dépassé celui de l'Ile Maurice. Cette situation est favorable pour les entreprises réunionnaises et en particulier celles de la filière TIC. Elle rend désormais possible la mise en œuvre de projets structurants tels que ceux engagés par la Collectivité régionale en matière de e-tourisme, d'environnement numérique de travail, ...

Toutefois l'écart avec les villes européennes reste encore important du fait de notre éloignement et la Région Réunion poursuit donc son action volontariste sur ce dossier.

Dans le même temps, le soutien aux acteurs du secteur a été maintenu même si une partie de l'activité a dû être consacrée à la mise en place des nouveaux dispositifs d'intervention dans le cadre du nouveau programme opérationnel FEDER 2007-2013.

L'instruction de la majeure partie des mesures en faveur du secteur TIC a été confiée à la Collectivité régionale qu'il s'agisse de l'aide aux entreprises de la filière ou du soutien aux projets publics d'intérêt régional.

Sur le plan financier, l'engagement T.I.C 2007 (Hors FRDE) s'élève à 16 432 604 euros et représente 97 % des crédits inscrits au Budget Primitif 2006.

L'essentiel des projets reste en investissement.

L'engagement en investissement (Hors FRDE) est de 15 556 660 € soit près de 99 % du budget prévu au BP.

Il tient compte de l'engagement exceptionnel relatif à l'attribution par la Collectivité de la délégation de service public du réseau régional très haut débit Gazelle.

En fonctionnement, l'engagement est de 875 944 € (77 % du budget prévu). Il faut noter le retard pris par l'école d'ingénieur TIC pour laquelle la Collectivité avait prévu des moyens financiers et la sollicitation partielle par les opérateurs du dispositif de compensation du surcoût du haut débit intercontinental

En ce qui concerne **le budget effectivement dépensé (Crédits de Paiement), il est de 12 822 480** (75 % de réalisation), en léger retrait par rapport à la prévision en raison d'un décalage de 6 mois des travaux de réalisation des bretelles du réseau haut débit.

Le bilan plus qualitatif vous est décrit ci-après, de même qu'il vous est transmis le tableau de suivi de l'exécution des régimes d'aide TIC cofinancé.

A – LE DEFIL PREALABLE : ŒUVRER POUR L'EGALITE D'ACCES AUX RESEAUX ET AUX SERVICES

La Région Réunion s'implique pour permettre le développement des services haut débit sur tout son territoire dans des conditions équitables et non discriminatoires afin de faire de La Réunion une terre compétitive, permettant à tous ses habitants d'accéder au haut débit à des tarifs avantageux et d'entrer ainsi pleinement dans la société de l'information.

A partir de l'an 2000 de nombreuses actions ont été menées, tant au plan local que sur le volet intercontinental.

Dans la continuité des travaux engagés, trois types de budgets ont été mobilisés en 2007 :

- *Pour l'abaissement du coût des liaisons intercontinentales*, le budget d'études ainsi que le fonds pour la continuité territoriale numérique
- *Pour le réseau régional mutualisé très haut débit Gazelle*, le financement de la délégation de service public

A – 1 Agir sur le prix des services : Poursuivre l'action sur les liaisons intercontinentales et obtenir, à terme, une continuité territoriale numérique

Le bilan des études

Le coût de la liaison intercontinentale demeurant aujourd'hui la principale **cause de la différence de prix** entre les offres haut débit à La Réunion et en métropole, la Région poursuit, en cohérence avec les actions menées, sa recherche de toutes les solutions qui permettraient, en partenariat avec l'Etat et l'Europe, la mise en œuvre d'une réelle continuité territoriale en matière de communications électroniques.

L'objectif ultime demeure de ramener le tarif du mégabit par seconde (Mbps) de la liaison Réunion/Paris aux alentours de 100€ mensuel (à comparer avec les 460€/Mbits actuel) pour les opérateurs et fournisseurs d'accès internet. Avec un tel niveau tarifaire, ces derniers pourraient fournir à la Réunion les mêmes services qu'en métropole au même prix.

Les études réalisées en 2007 ont démontré que, désormais, les seules solutions permettant d'atteindre ce niveau tarifaire, sont :

- La mise à disposition aux opérateurs de capacités subventionnées, sous réserve de pouvoir acheter de la capacité en gros sur les câbles sous-marins existants (uniquement SAFE, pour le moment...) et de mettre en place un service public de continuité territoriale numérique.
- La création d'une concurrence entre les câbles desservant La Réunion, en favorisant la création d'une deuxième infrastructure dont l'objectif pourrait être la mise en œuvre d'un réseau inter-îles de l'Océan Indien et la connexion aux projets en cours dans cette région du monde et

s'interconnectant à l'Europe. Ce projet de désenclavement numérique serait cofinancé par l'Etat et l'Europe.

Ces deux projets s'inscrivent dans une démarche à moyen et long terme.

Le dispositif transitoire de compensation d'une partie des surcoûts

Pour mémoire, l'évolution de la baisse des coûts des liaisons intercontinentales est présentée ci après :

Année	Prix du Mbits/mois
2003	17500
2004 - Recours ARCEP => division par + de 11	1550
2005	970
2006	720
2007 - Fonds de compensation des surcoûts => - 40%	460
2008	460

Compte tenu de l'urgence et des besoins des acteurs locaux, la Collectivité régionale a donc mis en place, pour 2007, en partenariat avec l'Etat, un dispositif transitoire sur un an permettant une baisse importante **(-40%)** des prix du SAFE en 2007, pour tous les opérateurs, dans des conditions transparentes et non discriminatoires, permettant ainsi une accélération du développement des offres de services pour tous les citoyens réunionnais et donc un développement du marché. Le dispositif imposait, en effet, une répercussion totale des économies réalisées par les opérateurs, sur les usagers par une baisse proportionnelle des prix des offres internet.

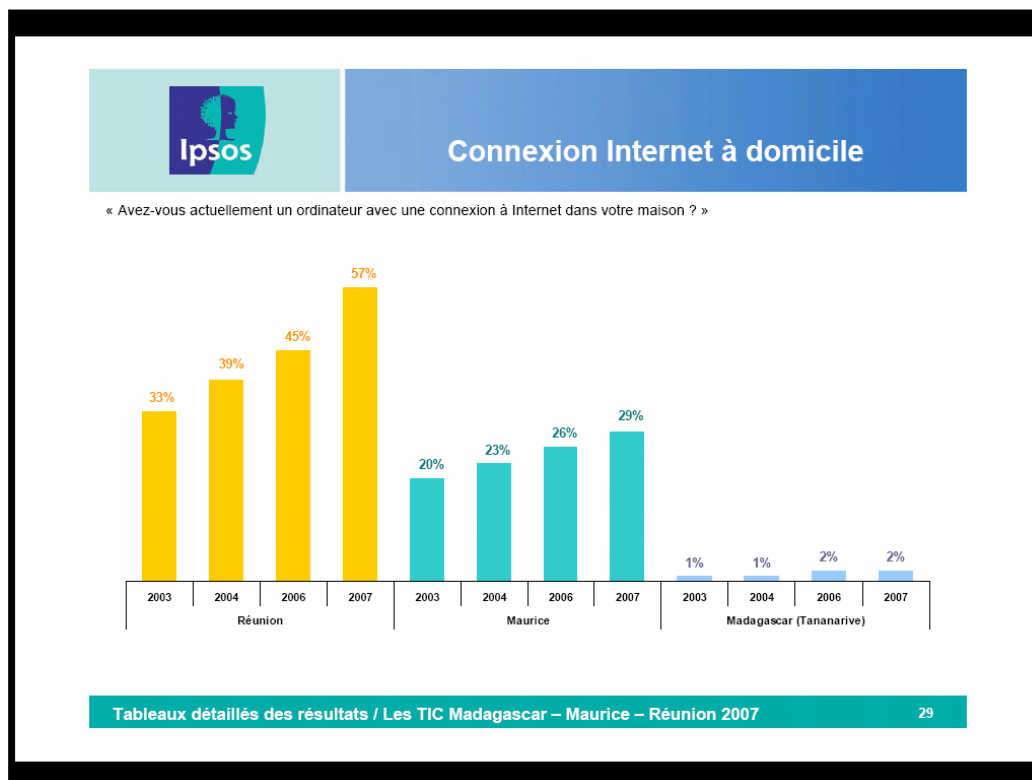
Or, malgré les échanges préalables et la mobilisation des acteurs, seuls deux opérateurs ont sollicité et obtenu la subvention (Möbius et Mediaserv) pour un montant de subvention Région identique à celui de l'Etat de 95 928 €.

Chapitre 935, P133-0013, Surcoût du haut débit International

AP : 95 928 euros

Contre toute attente, les deux fournisseurs d'accès internet les plus importants – Orange et Only – n'ont pas sollicité la subvention et n'ont donc pas fait évoluer leurs offres en conséquence.

La mise en réseau des îles de l'Océan Indien



Dans le même temps, la Région a poursuivi son action pour favoriser la concurrence en matière de câbles sous-marins ainsi que sur le développement des infrastructures de communications électroniques dans la zone Océan Indien.

La Collectivité a participé activement à l'étude menée par la Commission de l'Océan Indien (COI) visant à établir la faisabilité d'un câble à haut débit reliant Maurice, La Réunion, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte et les Comores.

Parallèlement, elle a souhaité avancer, en partenariat avec l'Etat Malgache sur l'étude de la faisabilité technique, économique et juridique d'un câble Réunion/Madagascar, comme un premier maillon du réseau des îles et une solution d'interconnexion à de nouveaux réseaux internationaux.

Après une décision conjointe de la Région Réunion et de l'Etat malgache en mai 2007, l'appel d'offres auprès des prestataires susceptibles d'accompagner ce type de projet a été lancé en août 2007 et l'étude de faisabilité proprement dite, a été notifiée en novembre 2007 au groupement Tactis/Bird & Bird.

Chapitre 905, P133-0010, Participation à un consortium

AP : 250 000 euros

Les résultats de l'étude sont attendus mi-2008.

Mais la mobilisation de la collectivité régionale et de l'Etat malgache a d'ores et déjà produit ses effets. En effet, Orange a annoncé en décembre 2007, sa décision de construire un câble sous-marin fibre optique pour relier Maurice, La Réunion, Tamatave et Tananarive. C'est le projet LION qui pourra apporter une première réponse à la problématique de connexion des îles de l'Océan Indien. Il faut noter toutefois, qu'à ce jour les conditions commerciales et d'accès à ce câble ne sont pas connues.

A – 2 Garantir l'accès à tous les services sur tout le territoire : le réseau régional mutualisé à haut débit : Gazelle

Pour ce projet 3 grandes phases ont été identifiées :

- **2005** : livraison de la boucle principale sur le réseau haute tension d'EDF.
- **Mi 2008** : raccordement des premiers locaux techniques de France Télécom et des sites d'intérêt régional
- **Mi 2009** : couverture 100 % de la population en haut débit

Au niveau local, le réseau régional poursuit donc son déploiement. Pour les ouvrages réalisés en maîtrise d'ouvrage régionale (**bretelles du réseau régional**) tous les marchés de travaux ont été attribués en 2007. Les travaux ont démarré en juin 2007 et devraient être achevés au 3ème trimestre 2008.

Chapitre 905, Aide aux projets publics par des SEM et NTIC FRDE études et/ou travaux sous mandat (bretelles)

CP : 4 054 343 euros

Parallèlement, une étape importante a été franchie pour la troisième et dernière phase de réalisation du réseau puisqu'un délégataire a été sélectionné à l'issue de la procédure de délégation de service public.

Le 22 mai 2007, la Commission Permanente a choisi le groupement composé de :

- Mediaserv, opérateur de télécommunications présent dans tous les DOM et réalisant le câble sous-marin reliant la Guadeloupe à Porto Rico (Câble Guadeloupe Numérique)
- Sogetrel, intégrateur de réseaux Voix-Données-Images ayant remporté de nombreuses délégations de service public de réseaux à haut débit en France
- LD Collectivités, filiale du groupe Neuf-Cegetel, spécialisé dans la construction et l'exploitation de réseaux pour les Collectivités.

Une société Ad-hoc « La Réunion Numérique » (LRN) a été créée pour l'exploitation et gestion du service public régional de collecte de données. Les trois sociétés attributaires de la DSP sont les uniques actionnaires de cette société.

Le montant de la subvention qui lui est attribuée est de 12 949 000 € pour un cofinancement FEDER envisagé de 50% et pour un investissement total de 17 985 521 €, le différentiel étant pris en charge par le délégataire.

Chapitre 905, P133-0011, Subvention cadre DSP

AP : 12 949 000 euros
CP : 5 179 600 euros

Aujourd'hui, les opérateurs détenteurs de contrats de location gérés par la Région (Outremer Télécom et Cegetel), ont signé de nouveaux contrats de location à LRN en date du 17 septembre 2007.

Cette dernière a démarré les études de conception de la partie du réseau qu'il lui revient de construire pour une mise en service de la deuxième phase du réseau au premier semestre 2008.

Ainsi, les actions régionales en matière de développement du haut débit, opérationnelles depuis 2005 avec la livraison de fibres optiques enroulées sur les lignes à haute tension continuent à porter leurs fruits...

Après ONLY (Outremer Télécom) qui a pu lancer la première offre ADSL concurrente à celle de l'opérateur historique en appuyant son architecture sur la boucle optique régionale, deux nouveaux fournisseurs d'accès à internet ont lancé des offres en misant sur la disponibilité prochaine des nouveaux services du réseau régional : Izi (marque de Möbius) en décembre 2006 et Mediaserv en 2007. Ces deux nouveaux acteurs ont des offres bien positionnées. Intercâble annonce un démarrage en 2008. Ceci permet d'envisager pour les années à venir, une couverture totale de la population, une saine concurrence et le développement de nouveaux services tels par exemple, le triple play (Téléphone, Internet et Téléphonie) dès lors que le déploiement du réseau Gazelle le permettra ...

Dans le même temps, les tarifs ont beaucoup évolué à la baisse. A titre d'exemple, l'offre 1024 kbps (1 « méga ») qui était commercialisée par Orange à 145 € par mois en 2003 est aujourd'hui commercialisée aux tarifs suivants :

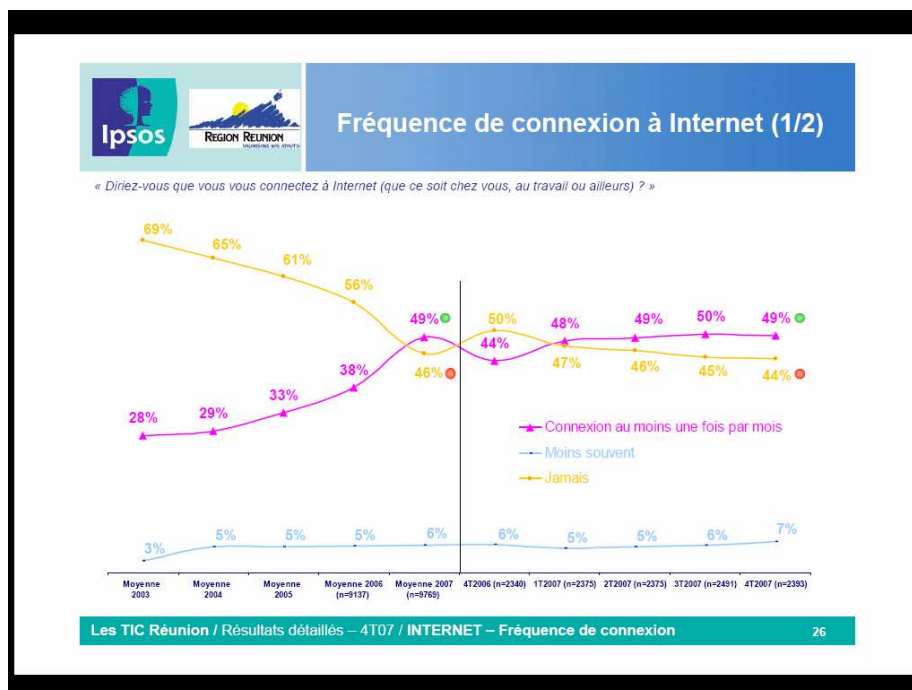
Accès internet 1024kbps **illimité** hors location de modem et frais d'installation.

	Tarif relevé (€ mensuel)	Part de marché (*)	Observations
Orange	64,90	De l'ordre de 70 %	Sans téléphonie, abonnement téléphonique en sus (15 €)
Only	49,90	de l'ordre de 25 %	Sans téléphonie, abonnement téléphonique en sus (15 €)
Izi	50,00	Izi annonce 4000 abonnés après 9 mois de commercialisation	Téléphonie illimitée vers fixes réunion et métropole abonnement téléphonique en sus (15 €)
Mediaserv	65,90	Démarrage fin 2007	Téléphonie illimitée vers fixes réunion et métropole, Suppression de l'abonnement téléphonique
Runnet	162,00		Sans téléphonie, abonnement téléphonique en sus (15 €)
IOI (Marque Runnet)	44,00		Sans téléphonie, abonnement téléphonique en sus (15 €)

(*) Source Tic-Track de décembre 2007 réalisé par Ipsos pour le compte de la Région Réunion

B – DEMOCRATISER LES OUTILS

Dès lors que les conditions d'accès s'améliorent, la Région s'est attachée à doter son territoire **d'outils structurants**, au service du plus grand nombre avec l'objectif de lutter contre une nouvelle fracture : la fracture numérique. En 2007, ceux qui ne se connectent jamais à Internet sont devenus minoritaires.



Les Réunionnais non équipés d'Internet à domicile accèdent à Internet, à proportion équivalente, depuis le lycée ou l'Université, les espaces publics, ou d'autres foyers.

B - 1

L'accès de tous aux TIC : Cibler l'accompagnement du réseau des Cybercases

La situation en 2007

La Région a donc favorisé, dès 2003, l'émergence du **réseau des Cybercases**, lieu d'accueil des publics et de démocratisation des TIC.

Le réseau est désormais dans sa configuration finale : une vingtaine d'espaces sont ouverts et reçoivent du public.

Malgré quelques soucis liés à la pérennisation des emplois sur une minorité de ces projets, le dispositif reste dynamique.

La fréquentation des Cybercases est en hausse en 2007, et ce, malgré l'augmentation du taux d'équipement TIC des ménages. **On compte 300 adhérents en moyenne par espace.** La fréquentation s'est diversifiée dans le cadre du libre accès ou des actions partenariales (soutien scolaire et enseignement en ligne, accueil d'associations, de groupes de demandeurs d'emploi, accueil des jeunes des quartiers, maison de retraite...) et ces visiteurs viennent s'ajouter à ceux cités ci-dessus.

Un axe fort de l'activité est tourné vers l'e-administration et les démarches citoyennes. Il s'inscrit, en premier lieu, au niveau régional grâce à des partenariats Conseil Régional/Organismes Publics ou privés, et est décliné localement. Ainsi, le réseau travaille de manière structurée avec l'ADI (projets d'insertion des rmistes), le Carif Oref (mieux accueillir les personnes en difficultés de lecture et d'écriture, formation et insertion professionnelles), l'Education Nationale (B2I, DAUE), le Minefi (campagne de déclaration des revenus en ligne et avec un conseiller), les

Assedic (démarches en ligne des visiteurs), EDF (expérimentation de visio-guichet avec un conseiller), la CAF (utilisation des services en ligne).

L'aide aux actions

Pour ce faire, la Région a poursuivi son dispositif d'aide aux actions de tous les espaces associatifs demandeurs. Douze projets ouverts en ont bénéficié pour une dépense totale de 68 000 euros.

Cette aide est destinée à aider les espaces associatifs dans leur fonctionnement et dans la mise à jour de leur matériel sous réserve de la réalisation de deux fiches actions, mettant en valeur les animations les plus remarquables. Ces dernières sont ensuite mises en commun, valorisées et partagées entre tous.

L'animation du réseau - la mise en place du centre de ressources et d'un portail

Dans le même temps, la Région Réunion finance une mission d'animation des espaces.

Chapitre 935, P133-0010, Frais de consultation et d'audit

AP : 60 938 euros
CP : 43 492 euros

Cet accompagnement a fourni des informations et un soutien technique aux espaces, facilité la mise en œuvre de nouveaux partenariats et, à la Collectivité, d'évaluer l'impact du réseau...

En 2007 cette mission a été complétée par la mise en place d'un nouveau portail internet pour les animateurs et les usagers du réseau. A travers les nouveaux outils proposés (les fiches pratiques, les dossiers ...), il s'adresse à tous les publics : enfants du primaire, collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, entreprises de proximité, associations...

Chapitre 935, P133-0005, Location du portail des Cybercases

AP : 50 162 euros
CP : 45 127 euros

Ce souci de mutualisation et de mise à disposition d'outils centralisés est d'autant plus nécessaire que le nombre moyen d'animateurs par espace est globalement en baisse en 2007, en raison du durcissement des conditions d'accès aux emplois aidés.

B- 2 L'accès des lycéens aux TIC

La mise en réseau globale de lycées

La Région Réunion a lancé au début de l'année 2006 un appel à projets « câblage informatique des lycées de La Réunion. », opération cofinancée par l'Union Européenne (FEDER) au titre de la sous mesure 11.08.05 du DOCUP 2000-2006.

En 2006, 13 premiers lycées ont réalisé des travaux de modernisation de leur câblage informatique pour un montant de près de 2 millions d'euros cofinancé par la Région et L'Europe.

En 2007, **1,7 millions d'euros** ont été nécessaires pour la réalisation de la seconde partie des établissements et concernent les 11¹ lycées qui ont rempli les conditions de l'appel à projets.

Chapitre 905, P133-0002, Aide aux projets publics- Lycées et Université

AP : 724 281 euros

CP : 290 960 euros

Cette seconde opération a pu bénéficier du concours des fonds européens (FEDER) à hauteur de près de 1 millions d'euros.

A ce jour, en tenant compte des nouveaux lycées et de ceux en réhabilitation, il ne reste que 5 lycées à traiter en 2008.

Les espaces numériques de travail (ENT)

La Région Réunion, le Département de La Réunion, ainsi que l'Académie de La Réunion et la Caisse des Dépôts et Consignations, se sont engagés dans une démarche commune de mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail (ENT), plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative à La Réunion.

L'étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un tel projet et à son impact pour les partenaires a été engagée en 2007. Démarrée en janvier 2008, elle s'achèvera fin 2008.

Le Rectorat est le maître d'ouvrage de cette étude et reçoit la participation régionale (25% du coût total, soit 37 500 € TTC) dans le cadre d'un fonds de concours.

A La Réunion, ce projet concernerait pour le second degré 46 lycées et 72 collèges qui représentent plus de 100 000 élèves.

C – DEMOCRATISER LES SAVOIRS

C- 1 Poursuivre l'action spécifique et volontariste de la collectivité en faveur de l'information, de la sensibilisation et de démocratisation

Observer les évolutions de la société de l'Information par la mesure d'indicateurs et des études spécifiques

L'observatoire TIC repose sur un ensemble d'enquêtes et d'études, récurrentes pour certaines, de manière à avoir un suivi de l'évolution de la Société de l'Information :

¹ Bras panon, Stella, Georges Brassens, Léon de Lepervanche, Avirons, Jean Perrin, Jean Hinglo, Le Verger, Jean Joly, Isnelle Amelin, Amiral Lacaze

Etudes	fréquence	Dernière actualisation	prestataire
Equipement des Réunionnais en TIC « TIC TRACK »	trimestrielle	Décembre 2007	IPSOS
Equipement des particuliers Madagascar et Maurice « TIC TRACK OI »	annuelle	Août 2007	IPSOS
Etude de la filière TIC	Ponctuelle	2006	IPSOS
Equipement des entreprises	Ponctuelle	2005	ODR

En 2007, il était prévu que l'observatoire TIC se consacre uniquement à l'observation de l'équipement et des usages des Réunionnais. Les résultats ont été mis en perspective avec l'enquête annuelle sur Maurice et Madagascar et valorisés avec l'édition d'un livret, la publication sur Internet et dans Protel News. Ces indicateurs sont fortement utilisés au sein de la DTIC pour fonder les actions sur les infrastructures, et par les entreprises TIC pour leurs études de marché (90 visites par mois sur la seule page Tic Track du site Internet).

Ces indicateurs mettent en évidence que, tandis que l'équipement continue à croître à un rythme soutenu (20% de croissance annuelle pour l'ADSL), les usages plus élaborés (commerce électronique, téléchargements etc..) évoluent encore peu. En 2007 ont été engagées des enquêtes supplémentaires qui permettront de mieux en déterminer les raisons et les éventuelles mesures de correction :

- o une étude sur le comportement et les besoins des Réunionnais en matière de services numériques,
- o le suivi du prix, de la couverture et de la qualité de service de l'accès internet qui constituera « l'observatoire du haut débit ».

Les résultats sont attendus pour 2008.

Plutôt que d'actualiser l'enquête sur la filière TIC, dont les chiffres ont largement alimenté la négociation sur la zone franche globale, une étude sur les moyens de développer cette filière a été menée. Trois comités de pilotage réunissant des entreprises (ARTIC) et des institutions (Caisse des Dépôts, AD, SR21, Chambre de Commerce...) se sont tenus courant 2007. L'étude a conclu sur la nécessité de faire évoluer le dispositif d'accompagnement des entreprises afin de favoriser leur organisation en « cluster », grappe d'entreprises organisées durablement autour d'un projet commun. L'absence de formation supérieure pointue, d'entreprises TIC tournée à l'export, et de liens forts entre la recherche et le monde professionnel ne permet effectivement pas, pour le moment, d'envisager une structuration de type « pôle d'excellence ».

L'observatoire a réalisé également une étude exploratoire : le domaine du e-patrimoine a fait l'objet d'un état des lieux en 2007, qui appuiera une série de propositions en 2008.

Au total, en 2007, près de **449 000 euros ont été engagés, conformément aux prévisions, et près de 350 000 euros dépensés.**

AP : 448 750 euros
CP : 348 754 euros

Echanger les informations et les expériences : l'Observatoire participe à la mise en réseau

La collaboration avec l'Université, dans le cadre du Pôle d'Observation de la Société de l'Information (POSI) s'est poursuivie, aboutissant à la création d'une lettre en ligne sur les indicateurs de la Société de l'Information, une publication commune sur la fracture numérique et un séminaire organisé par l'Université.

Les échanges avec les régions françaises ont pour objet la mutualisation d'études ou l'échange de bonnes pratiques sur les projets TIC. Ainsi, tout projet TIC fait préalablement l'objet d'une veille et d'échanges avec des porteurs de projets similaires, de manière à anticiper les difficultés et réutiliser les solutions qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Le support des échanges est, le plus souvent, le réseau IRIS porté par l'association OTEN qui actualise plus de 2000 monographies sur tout le territoire national et réalise plusieurs études mutualisées en partenariat avec les régions.

Sur le même principe, mais à une autre échelle, La Région adhère à Apronet, une association qui mutualise les connaissances et les documents (modèles de cahiers des charges, résultats d'étude, etc....) des chargés de missions TIC.

En 2007, la Région Réunion a abandonné la participation au réseau de régions européennes Erisa, l'éloignement rendant difficile la participation aux rencontres.

Les frais d'adhésion à ces réseaux se sont élevés à environ 14.000 euros.

Publier les informations essentielles, contribuer à la démocratisation de l'information

L'ensemble des actions de diffusion a mobilisé le budget de la collectivité comme suit :

Chapitre 935, Articles 6185 – Colloques et séminaires, 6188 – prestations de services (conception) et 6236 – Catalogues et publications, 6182 - Documentation

AP : 154 515 euros
CP : 188 517 euros

La revue Protel News

En conformité avec les objectifs, huit éditions de la revue ont été publiées sur l'exercice et ont été distribuées à 72 000 lecteurs. La revue a été régulièrement mise en ligne sur le site internet de la Région. Elle a permis de diffuser une information actualisée sur les grands projets régionaux (E-campus, mise en réseau des lycées, Cybercases, réseau Gazelle) ainsi que sur des secteurs forts pour la Réunion comme la traçabilité alimentaire ou la filière image.

La lettre d'information « Protel Flash ZOI »

La lettre d'information PROTEL FLASH ZONE OCEAN INDIEN a dû être suspendue. Cependant les abonnements aux agences-sources ont été maintenus et les informations ont été intégrées à la revue PROTEL NEWS.

Les actions de sensibilisation

Neuf séminaires ont été organisés en 2007, consacrés à la sensibilisation des acteurs dans le cadre de l'accompagnement de grands projets en maîtrise d'ouvrage, tels que le E-tourisme, l'audiovisuel, la numérisation du patrimoine. Ces réunions ont touché 178 personnes sur l'année. A noter, pour l'audiovisuel, une résidence d'écriture de scénarios de fiction, organisé pour la seconde année consécutive (cf ci-dessous).

D - ŒUVRER POUR L'EGALITE D'ACCES AUX SERVICES PUBLICS GRACE AUX TIC

D – 1 Les services en ligne

Les derniers dossiers déposés au titre de la mesure « 11-08-05 - rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC et améliorer les relations administrations - collectivités par leur mise en réseau » du DOCUP 2000-2006 ont été instruits en 2007 par la Région Réunion (service instructeur de cette mesure). L'accompagnement public à ces projets portés par des Collectivités Locales correspond à l'intervention du FEDER et n'apparaît donc pas dans le compte administratif.

Par ailleurs, la Région Réunion a accompagné différents projets portés par des associations : des sites internet d'informations à la population, un espace public numérique de quartier, et le projet stratégique d'intégration des TIC du GIHP (un projet ambitieux qui s'inscrit dans la mesure 11-08-05 du DOCUP 2000-2006).

Chapitre 905, P133 007 « NTIC - Aides à l'investissement des associations »

AP : 101 013 euros

CP : 80 363 euros

D – 2 Le développement de l'accès à l'audiovisuel public

Depuis 2006, la Région a rendu l'étude de faisabilité du déploiement de la TNT dans notre île. Depuis cette date, les acteurs locaux et nationaux attendent l'appel à candidatures qui doit être lancé par le CSA

Une mission sur le déploiement de la télévision numérique dans les DOM a été commandée par le gouvernement à M. Alain MEAR qui doit rendre son rapport qu'en mai 2008.

Le retard continue donc à s'accroître avec la métropole qui dispose désormais en plus des 6 chaînes proposées en analogique d'un bouquet TNT de 18 programmes dont la couverture sur le territoire ne cesse de croître avec un objectif fixé par la loi de 95 % des foyers.

E - SOUTENIR LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES ET LA CROISSANCE DE LA FILIERE TIC

E – 1 Accompagner les investissements et l'innovation des entreprises

L'engagement de la Collectivité en faveur de la création d'activité TIC s'inscrit dans une double stratégie : d'une part la création d'emplois directs dans un des secteurs à forte valeur ajoutée susceptible d'adresser les marchés extérieurs ; d'autre part l'amélioration de la performance de l'économie locale par la mise à disposition de produits et de services d'appui.

Les régimes d'aides aux entreprises de la période de programmation 2000-2006 sont arrivés à échéance le 31 décembre 2006. Les négociations préalables à la mise en place des Programmes Européens 2007-2013 se sont prolongées jusqu'au troisième trimestre 2007. La Région a sollicité l'appui du CESR pour la conduite d'une réflexion sur les modalités des aides régionales aux entreprises. Dans l'attente que cette réflexion aboutisse, il a été décidé de reconduire les dispositifs d'aide régionaux en faveur des entreprises dans la continuité de ceux de la période précédente pour une transition de deux ans (2007 et 2008). Toutefois, la réglementation européenne ayant changé et certains aspects étant mal connus en début d'année, inscrire ces dispositifs dans ces nouvelles références réglementaires a nécessité une procédure prudente.

En 2007, les cadres d'intervention suivants ont été adoptés et publiés conformément aux règles directrices européennes « Aides à Finalités Régionales » :

- 2 – 12 Investissements des entreprises de la filière TIC : une subvention de 50 % des investissements hors TVA sur l'appareil de production cofinancée par l'Union Européenne
- 2 – 13 Actions publiques ou collectives TIC en faveur de l'économie marchande : une subvention de 75 % des dépenses engagées pour une action collective. Les actions publiques peuvent bénéficier d'un financement européen de 60 % des dépenses.

Compte tenu des délais nécessaires à la mise en place des nouvelles procédures, les nouveaux engagements, sur le budget 2007, sont faibles et marquent une année de transition. Ils comportent la dernière intervention au titre du DOCUP 2000-2006 pour le soutien à l'investissement des entreprises et la première intervention au titre du FEDER 2007-2013 pour une création d'entreprise.

Chapitre 905, article « NTIC - Soutien à l'investissement des entreprises privées »

AP : 94 216 euros sur le programme P133-0001
CP : 551 445 euros sur les enveloppes 10586 et 8895

Par ailleurs, une « action collective » des entreprises de la filière a été accompagnée : il s'agit du forum ARTIC, qui s'est tenu en octobre 2007.

Enfin, les premières opérations au titre des « actions publiques en faveur de l'économie marchande » ont été engagées. Il s'agit : d'un volet du programme d'actions 2007 de l'ADCAM, d'une étude à l'initiative de l'association « Technopole » et de trois études prospectives en faveur du développement de l'économie réunionnaise.

Un dernier régime d'aides « soutien à la création de nouveaux produits logiciels et multimédia – (innovation des entreprises TIC) » est souhaité et recevra le soutien de

la Collectivité. Toutefois, l'encadrement communautaire des aides à la recherche, au développement et à l'innovation est plus complexe que celui applicable aux aides à l'investissement matériel : la DIACT a demandé un régime d'aide national reprenant l'intégralité des lignes directrices et la mesure locale s'appuiera sur ses travaux. Ce régime d'aides ne pourra être utilisé qu'en 2008.

E - 2 Former les hommes dans le domaine des T.I.C- L'école d'ingénieurs INSIT OI

En 2007, la Commission du Titre d'Ingénieurs a étudié ce projet, conclu à sa pertinence mais demandé son intégration au sein d'une école polytechnique universitaire, comprenant notamment la formation agroalimentaire. Les échanges avec la CTI et l'évolution du projet ont permis son habilitation en 2008 mais la rentrée des élèves n'est envisagée qu'en septembre 2009.

Les 65.000 euros prévus par la Région Réunion pour accompagner ce projet n'ont donc pas été sollicités en 2007.

E- 3 Agir en faveur d'un pôle de recherche T.I.C.

Le nouveau cadre d'intervention « 2-06 Pôle de recherche et applications innovantes en TIC » a été mis en place par la DRRT (service instructeur). Aucune opération n'a été agréée en 2007.

E -4 Accompagner les filières utilisatrices - la plate-forme régionale mutualisée d'information et de réservation touristique

La définition des besoins relatifs à l'information touristique sur Internet et aux possibilités de réservation en ligne a été finalisée dans le cadre d'un dialogue compétitif, conduit par un groupe projet élargi, associant les acteurs du tourisme (institutionnels et privés).

Elle a abouti, début 2008, à la signature par la Région Réunion d'un marché relatif à la création de « Soubik » - plateforme réunionnaise d'informations et de réservation touristiques avec un groupement d'entreprises associant un expert de la réservation touristique d'origine suédoise, Visit Technology, à une société locale spécialisée dans l'édition de sites Internet, Medialight.

En 2007, la concertation avec les professionnels s'est poursuivie dans le cadre d'une étude économique et juridique, permettant de modéliser le fonctionnement de cette plate-forme.

D'autre part, afin de l'alimenter en contenus, le marché de la collecte de données a été attribué à la Maison de la Montagne et de la Mer et des offices de tourisme. La saisie des données dans la plate-forme Soubik sera effectuée en 2008.

Enfin, une étude e-marketing a été lancée pour définir les cibles de clientèle et les contenus adaptés.

Globalement, la plate-forme de e-tourisme, d'un montant de près de 500.000 euros, est financée dans le cadre du FRDE .

E-5 Accompagner les structures d'appui

Chapitre 935, P133-0002, TIC - Soutien aux organismes

AP : 452 228 euros

CP : 464 478 euros

Pour renforcer son action sur le terrain, la Collectivité a poursuivi sa politique d'accompagnement financier des structures d'appui à ce secteur : l'ARTIC, association des professionnels des TIC, ADCAM, pour le développement de la filière audiovisuelle et multimédia (cf. ci-dessous), ECI et COSB pour la diffusion de l'information, ainsi que le réseau des Cybercases actives sur le territoire.

F - DEVELOPPER A LA REUNION UNE INDUSTRIE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE, CINEMATOGRAPHIQUE ET MULTIMEDIA

F-1 Soutenir la production cinématographique et audiovisuelle

Le bilan 2007

Chapitre 905, P133-0005 – TIC - Entreprises - aides à la production audiovisuelle, multimédia et cinématographique

AP : 700 400 euros

CP : 946 500 euros

Chapitre 905, P133-006 – TIC – particuliers et associations - aides à la production audiovisuelle, multimédia et cinématographique

AP : 69 000 euros

CP : 40 500 euros

Soixante projets audiovisuels - dont 7 vidéoclips - et cinématographiques (écriture, développement, production) représentant 4,6 millions d'euros de budget de production, ont été aidés en 2007 dans le cadre du Fonds de soutien de la Région Réunion. Cette politique représente un engagement financier de **769 400 Euros** pour la collectivité régionale sur l'année, pour des dépenses locales estimées à **2 548 600 euros**. Ces dépenses sont constituées principalement des salaires des techniciens et artistes, et des coûts des biens et services acquis auprès des prestataires locaux.

Le soutien régional se décompose en :

- Aide à l'écriture : 19 projets pour 38 000 Euros d'engagement ;
- Aide au développement : 16 projets, pour 128 000 Euros ;
- Aide à la production : 25 projets pour 603 400 Euros.
(Dont aide au vidéoclip) : 7 projets pour 54 808 Euros

15 projets ont été refusés sur l'année, pour 75 présentés, soit un taux de sélectivité de 20%. En termes de productions engagées en 2007, 18 projets sur 25

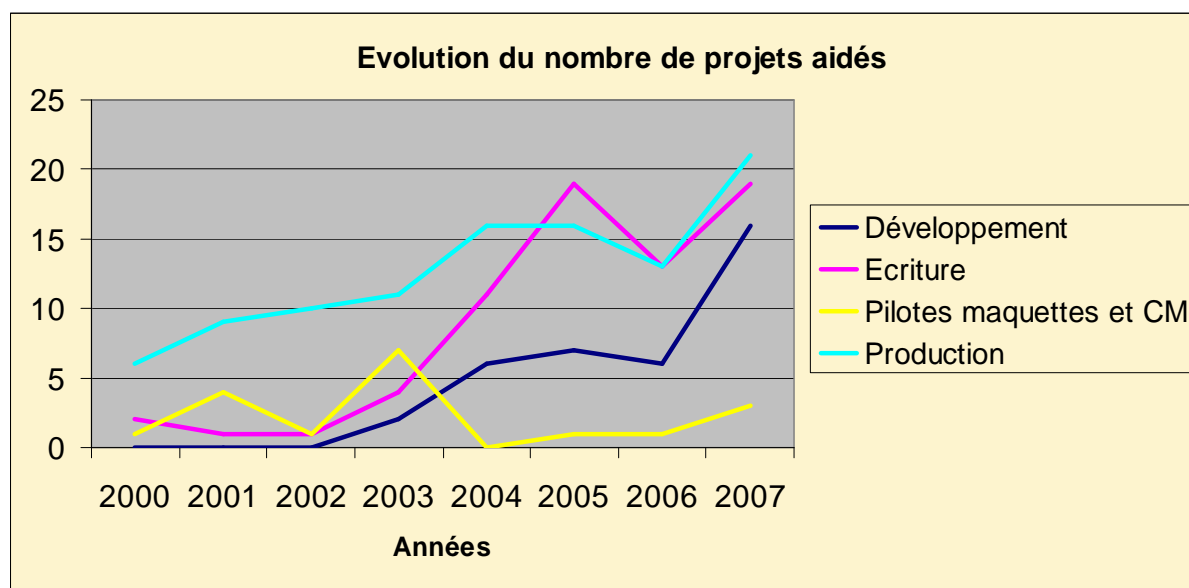
proviennent de producteurs locaux. Cette proportion est de 71 % pour les montants éligibles (dépenses locales) et à 42 % en termes de budget total de production.

Au niveau qualitatif, on notera une reprise de l'activité après la sévère dépression de 2006 : 22 projets ont bénéficié du soutien à la production (pilotes et maquettes) contre 14 en 2006 ; pour l'aide à l'écriture le nombre de projets passe de 13 à 19 et pour le développement de 6 à 16, avec une prédominance toujours forte des documentaires. Le chiffre des subventions attribuées reste cependant inférieur aux attentes des professionnels et aux objectifs de la collectivité, en raison d'une réelle difficulté à attirer à nouveau des tournages de fiction audiovisuelle ou cinématographique.

Le dispositif de soutien à la production de vidéoclips mis en place en 2005 a donné en 2007 des résultats encourageants. Ce dispositif a été sollicité pour la production, entièrement à la Réunion, de sept clips pour des œuvres musicales déjà enregistrées.

Analyse 2000-2007

De 2000 à 2007, ce sont donc 228 projets qui ont été aidés par la collectivité, souvent avec le soutien du CNC, pour un engagement total de 6 257 230 euros. L'évolution par type d'aide, en nombre de projets, est retracée ci-dessous :



Le total des aides distribuées sur la période, par segment, est instructif : alors que les documentaires, issus pour la plupart de la production locale, restent les plus nombreux en nombre de dossiers soutenus, c'est la fiction TV qui a reçu le plus gros montant d'aide avec 3,76 millions sur 7 ans. Ce score résulte de trois facteurs. D'abord la politique régionale est prioritairement orientée vers l'audiovisuel. Ensuite l'impact de la localisation de séries importantes comme « Les secrets du volcan » ou « Les mariées de l'Isle Bourbon », affecte positivement les données des années concernées. Enfin, le poids de la fiction TV résulte également des projets de producteurs locaux de plus en plus expérimentés, qui se lancent dans les séries de prime time et les sitcoms destinées au marché local, où des compétences nouvelles se sont développées.

En termes de réalisations, l'analyse des dossiers de solde jusqu'en 2007 montre que l'effet de levier reste efficace : 4,80 millions d'euros de subventions effectivement payées ont généré 20,2 Millions d'euros de dépenses locales sur la période, soit un coefficient multiplicateur de **4.21**

Le bureau d'accueil des Tournages : ADCAM

La croissance du secteur audiovisuel est le fruit du partenariat continu entre le CNC, la DRAC et la Collectivité régionale et s'est appuyé sur l'action de l'ADCAM², dont la mission est de valoriser « la Réunion, terre de tournage » et d'accompagner les professionnels.

En 2007, l'association a fonctionné sur un budget de 344 k€ Euros, dont l'essentiel a été cofinancé à hauteur de 293 k€ euros par la Région, et de 39 k€ par le FEDER.

L'ADCAM a notamment organisé la participation des entreprises locales de production à plusieurs rencontres, notamment à Durban (RSA) et à La Rochelle (Festival de la Fiction TV). Ainsi, au Festival International du Film de Durban, 14 films produits ou réalisés à la Réunion ont été projetés, dont deux dans le cadre de la sélection officielle.

EN CONCLUSION

L'année 2007 a été marquée par quelques événements importants dans le secteur des TIC :

- La mise en place des Programmes Européens 2007-2013
- L'attribution de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau régional à haut débit « Gazelle »
- L'arrivée de nouveaux opérateurs privés
- Le partenariat avec Madagascar et plus largement la COI pour le réseau des îles de l'Océan Indien

Ces événements ne sont pas directement perceptibles par la population, mais ils auront des conséquences importantes dans les années qui viennent.



² ADCAM : Association pour le développement du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia

LES AIDES NTIC EN FAVEUR
DES ENTREPRISES

Chapitre 905 Fonction 2042 56 Enveloppes 10586 et 8895
Chapitre 905 Fonction 2042-56 Enveloppes 9105 et 8894

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Indicateurs
FEDER 2007-2013 2-12 - Investissements des entreprises TIC	Accompagner le développement des entreprises TIC Soutenir les projets intégrant les TIC Inciter le développement de services nouveaux en abaissant le coût des investissements	2 505,09 €	12 525,43 €	1	Mise en place de la nouvelle mesure 1 création d'entreprise
Audiovisuel – 1 aide à la production à la Réunion d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédia	Accompagner la création d'emplois par le développement des moyens et des compétences de production audiovisuel et multimédia	715 400 €	4 576 619 €	23	Croissance du nombre des bénéficiaires de 16 à 23
Audiovisuel –2 émergence de nouveaux talents dans les domaines de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia	Favoriser l'expression de nouveaux talents et leur confrontation aux règles du marché de l'audiovisuel et du multimédia.	54 000 €	69 878 €	22	Croissance du nombre des bénéficiaires de 12 à 22

LES AIDES NTIC EN FAVEUR
DE L'EMPLOI

Chapitre 935 Fonction 6574-56 Enveloppes 3952 et 8898

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Indicateurs
PRE : Prime Régionale à l'Emploi (secteur TIC)	Favoriser la création et/ou le maintien d'emplois ; favoriser le recrutement de personnes en difficulté.	0	0	0	Nouveau régime d'aides

LES AUTRES AIDES NTIC EN FAVEUR
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chapitre 905 Fonction 2042 56 Enveloppes 9131 et 9129

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre de projets bénéficiaires	Indicateurs
FEDER 2007-2013 2-13 : actions publiques ou collectives TIC en faveur de l'économie marchande	Soutien indirect aux secteurs prioritaires : industrie, artisanat, tourisme, TIC, audiovisuel/musique, ...	87 587,56 € (effort net)	225 968,41 €	4 2 subventions aux asso. 2 études menées par la Région Réunion	Mise en place de la nouvelle mesure

Le forum 2007 réalisé par l'ARTIC a été financé au titre de la mesure 2-20-01 du Programme FEDER 2007-2013.

Chapitre Fonction Enveloppes

Compensation des surcoûts Télécom	Compenser le surcout du haut débit sur le SAFE – obtenir une basse de 40% des tarifs	95 928 € (effort net)	500 000 €	2 opérateurs	Mise en place de la mesure en 2007
-----------------------------------	--	--------------------------	-----------	--------------	------------------------------------

Chapitre 905 Fonction 20418 56 Enveloppes 5230 et 8896

FEDER 2007-2013 2-06 : pôle de recherche et applications innovantes en TIC	Favoriser l'émergence de créations nouvelle Inciter à la mise au point de contenus pour le marché international Faciliter la mise au point de produits éducatifs Créer de nouveaux partenariats	0	0	0	Mise en place de la nouvelle mesure
---	--	---	---	---	-------------------------------------

LES AIDES NTIC EN FAVEUR
DES ACTIONS PUBLIQUES

Chapitre 905 Fonction 20414 56 Enveloppe 6281 et 8733

Chapitre 905 Fonction 20418 56 Enveloppes 5230 et 8896

Chapitre 905 Fonction 2042 56 Enveloppes 9131 et 9129

Chapitre 935 Fonction 6574 56 Enveloppes 499 et 8899

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre de projets bénéficiaires	Indicateurs
DOCUP 2000-2006 11-08-05 : rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	Développer et moderniser les services d'intérêt général en direction de l'utilisateur (particulier, entreprise)	41 173,12 €	463 130,71	3	Derniers dossiers de la période 2000-2006
FEDER 2007-2013 2-14 : Services et applications TIC à la population	Améliorer le service rendu à la population				Mise en place de la nouvelle mesure